



CONSEIL DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SEDR-CSQ

1617-CD-01

Procès-verbal de la réunion
tenue le 13 septembre 2016, à compter de 17 h 15
au Centre Paul-Bouillé

Présences : 125

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
 2. Nomination de la présidence d'assemblée
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués tenue le 31 mai 2015
 5. Dossiers de la présidence
 6. Dossiers secrétariat et trésorerie
 7. Information
 8. Parole aux vice-présidences
 9. Autre sujet
-

1. **Mot de bienvenue**

Jocelyn Noël souhaite la bienvenue à toutes les déléguées et tous les délégués présents.

2. **Nomination de la présidence d'assemblée**

« QUE Sylvie Perreault agisse comme présidente d'assemblée pour la présente réunion. »

Proposeur: Jocelyn Noël
Appuyeur : Serge Bilodeau

-adopté à la majorité-

3. **Adoption de l'ordre du jour**

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté y incluant l'ajout au point :

9. Autre sujet
 - a) Agenda Efficom. »

Proposeuse : Nancy Parent
Appuyeuse : Marie-Claude Harvey

-unanimité-

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 31 mai 2015

« QUE le procès-verbal de la réunion du conseil des déléguées et délégués SEDR-CSQ tenue 31 mai 2015 soit adopté tel que rédigé. »

Proposeuse : France Olivier
Appuyeur : Réjean Martel

-unanimité-

5. Dossiers de la présidence

a) **Plan d'action 2016-2017 et tâches**

Jocelyn Noël dépose et présente le projet de plan d'action 2016-2017. Il nous informe que suite à la fusion des comités de la condition des femmes, de la diversité sexuelle et de la réalité masculine lors du plan d'action 2015-2016, les membres dudit comité ont procédé à une nouvelle appellation d'où le nom de Diversité humaine. Il nous rappelle également que les comités du plan d'action sont mis en place par le conseil des déléguées et délégués sur recommandation du conseil d'administration. Leurs rôles et leurs mandats s'inscrivent à l'intérieur de la vie générale du Syndicat et sont sous la supervision des membres du comité exécutif en tant que responsables, et des membres du conseil d'administration, comme ressources.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adopte le plan d'action SEDR-CSQ 2016-2017 tel que présenté. » (Annexe I)

Proposeuse : Roseline Roy
Appuyeur : Yvan Girouard

-unanimité-

b) **Bulletin Les 2 bords du fleuve (Comités) (Rappel)**

Jocelyn Noël nous fait un bref rappel sur le bulletin syndical qui traite des comités statutaires, conventionnés et du plan d'action. Ce bulletin syndical a été acheminé dans les écoles et se retrouve sur le site Web. À ce bulletin syndical est annexé un formulaire de mise en candidature où tous les membres sont invités à participer à l'un ou l'autre desdits comités. Il souligne l'importance de pourvoir tous les postes. (Annexe II)

Quant au formulaire qui se retrouve également sur le site Web, quelques copies sont disponibles à la table d'inscription.

c) **Cueillette d'informations diverses (Rappel)**

Jocelyn Noël nous rappelle également que ce document a été acheminé dans les écoles. Il mentionne qu'il est important de remplir le formulaire et de le retourner au bureau du syndicat. (Annexe III)

d) **Bonification du régime d'assurance**

Jocelyn Noël dépose et présente un document qui fait état de l'historique du régime et des scénarios proposés pour la répartition, à l'intérieur de la CSQ, des sommes obtenues à la suite des négociations nationales par la FSSS-CSN. (Annexe IV)

Suite à sa présentation, il informe les déléguées et délégués que le conseil d'administration a adopté à la majorité le scénario 1 et qu'une deuxième recommandation a été proposée à l'effet d'exprimer notre dissidence dans le cas où le scénario 2 était retenu.

Une période de questions et d'échanges est annoncée. Une nouvelle proposition est formulée, mais celle-ci n'est pas retenue lors du vote par les déléguées et délégués présents.

« QUE le conseil des déléguées et délégués retienne le scénario 1. »

Proposeur : Patrice Bélanger
Appuyeuse : Marie-Thérèse Corneau

-adopté à la majorité-

« QUE le conseil des déléguées et délégués donne mandat à ses représentants d'exprimer sa dissidence dans le cas où le scénario 2 était retenu.»

Proposeur : François Caron
Appuyeuse : Natacha Bouchard

-unanimité -

e) **Dépôt document Retour du CF des 15, 16 et 17 juin 2016**

Jocelyn Noël dépose et présente les principaux points traités lors du Conseil fédéral en titre, soit : le suivi de l'étape de rédaction des textes de l'Entente nationale, le bilan de la négociation, l'octroi des 400 postes à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes, la campagne Prof, ma fierté!, les modifications aux Règlements du fonds d'action syndicale, le programme SASI en FP, le protocole CSQ-FSE-APEQ, le réseau professionnel et pédagogique, le projet d'outils d'action terrain pour les formations FSE, les élections au comité exécutif, le maintien 2015, les communautés d'apprentissage professionnelles et le projet de loi 105 Modifications à la LIP. Jocelyn Noël explique que lors de la présentation où la réalité de l'Ontario était exposée au regard des communautés d'apprentissage, la personne-ressource a également dressé un portrait de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. (Annexe V)

f) **Tournée des écoles**

À l'aide du document intitulé *Tournée Pause-café*, Jocelyn Noël et les responsables de l'action-mobilisation expliquent aux déléguées et délégués le déroulement de la tournée. (Annexe VI)

Jocelyn Noël propose qu'à la réunion du 18 octobre prochain, les déléguées et délégués soient invités à nous faire part des dates des rencontres. Un calendrier sera élaboré et, en fonction des disponibilités, une confirmation leur serait acheminée. De plus, une affiche sera préparée et acheminée dans les milieux de travail afin d'informer les membres de la tenue de la rencontre.

Une période de questions, d'échanges et de discussions suit la présentation. Des préoccupations sont exprimées au regard des coûts et de la perception des membres quant aux montants engagés dans cette opération. À la suite à cette étape, des déléguées et délégués formulent d'autres propositions.

« QUE le conseil des déléguées et délégués adhère à la tournée Pause-Café en retenant le scénario 1 tel que présenté au document. »

Proposeuse : Amélie Fauchon
Appuyeuse : Natacha Bouchard

Proposition disposée étant donné que celle de remise à date fixe de Jocelyn Noël a été votée à majorité

« QUE le conseil des déléguées et délégués adhère à la tournée Pause-Café en retenant le scénario 2 tel que présenté au document. »

Proposeur : François Caron
Appuyeuse : Amélie Fauchon

Proposition disposée étant donné que celle de remise à date fixe de Jocelyn Noël a été votée à majorité

« QUE le conseil des déléguées et délégués adhère à la tournée Pause-Café, mais sans distribution de tasses de café. »

Proposeuse : Maude Bilodeau
Appuyeur : David Baillargeon

Proposition disposée étant donné que celle de remise à date fixe de Jocelyn Noël a été votée à majorité

« QUE le conseil des déléguées et délégués rejette la tournée Pause-Café telle que proposée. »

Proposeuse : Nancy Nadeau
Appuyeur: Yves Gagné

Proposition disposée étant donné que celle de remise à date fixe de Jocelyn Noël a été votée à majorité

Au moment où de nouvelles propositions sont amenées par des déléguées et délégués, Jocelyn Noël demande de prendre la parole. Il soumet l'idée d'une remise du point à un autre conseil des déléguées et délégués dans le but que les responsables de l'action-mobilisation (RAM) puissent se réunir et formuler une nouvelle proposition. Celle-ci demanderait à chacun des milieux de se prononcer sur ce qu'ils souhaitent en matière de tournée des membres du comité exécutif. Sa proposition, qui se retrouve ci-dessous, disposerait donc de toutes les autres qui traitent de la tournée.

« QUE le conseil des déléguées et délégués fasse référence aux responsables de l'action-mobilisation (RAM) pour formuler une nouvelle proposition allégée. »

Proposeuse : Lucie Duguay
Appuyeuse : Hélène Belzile

-adopté à la majorité-

Par ailleurs, des propositions distinctes doivent être votées, car elles sont différentes de la tournée Pause-Café telle que soumise aux déléguées et délégués

« QUE le conseil des déléguées et délégués propose une à deux rencontres par secteur par année pour rencontrer les membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des comités sous forme d'un 5 à 7. »

Proposeuse : Ann Foucault
Appuyeur : Réjean Martel

-rejeté à la majorité-

« QUE le SEDR-CSQ pense éventuellement à une formule d'accueil de ses membres en début d'année. »

Proposeur : Réjean Martel
Appuyeuse : Sylvie Petitclerc

-rejeté à la majorité-

g) Formation EHDAA

Dans le but de mieux outiller les membres dès le début de l'année scolaire quant au rôle du comité EHDAA au niveau de l'école, Jocelyn Noël remet aux déléguées et délégués la feuille d'invitation à une formation animée par des personnes-ressources de la FSE le 13 octobre 2016. (Annexe VII)

h) Formation nouveau délégué

Jocelyn Noël dépose l'invitation lancée pour la tenue d'une session de formation s'adressant aux membres nouvellement élus délégués. À toutes et tous qui sont intéressés à y participer, prière de remplir le formulaire et de le remettre à la fin de la

rencontre ou de la retourner à Carole Bouchard, avant le 20 septembre 2016. (Annexe VIII)

Aussi, il tient à préciser qu'en fonction du nombre d'inscriptions, le lieu de la rencontre pourrait être déplacé. Le tout sera confirmé par un envoi courriel aux déléguées et délégués inscrits.

i) Après 32 heures

Jocelyn Noël informe les déléguées et délégués qu'ils recevront par courrier interne des sous-verres ainsi que des macarons autocollants pour chaque enseignante et enseignant avec le slogan « *Après 32 heures de travail à l'école, je ne suis plus disponible.* » Ce matériel a été conçu avec l'objectif de maintenir la mobilisation dans le dossier de la tâche, et ce, suite à la dernière ronde de négociations où les enseignantes et enseignants ont pris davantage conscience de l'importance du respect de leur contrat de travail en tout temps, et non seulement pendant les périodes de négociation.

7. Dossiers secrétariat et trésorerie

a) Nomination de la firme comptable

Conformément aux statuts et règlements du SEDR-CSQ, il est de la compétence du conseil des déléguées et délégués de nommer la firme comptable. Martin Hogue explique que pour l'année 2015-2016 la firme Malenfant Dallaire avait été mandatée pour procéder à la vérification des livres comptables.

Il remémore aux déléguées et délégués que le SEDR-CSQ avait été en appel d'offres en 2012-2013, et ce, pour une durée de trois ans. Or, au moment de l'expiration de l'appel d'offres, des pourparlers étaient en cours pour de possibles fusions de commissions scolaires, d'où la poursuite avec ladite firme comptable.

Étant nouvellement élu au poste de secrétaire-trésorier, Martin Hogue suggère d'attribuer à la firme Malenfant Dallaire la vérification des livres pour l'année 2016-2017; période pendant laquelle il procédera à un appel d'offres et dont un suivi sera effectué. Cette stratégie serait également souhaitable dans un contexte d'appropriation et de transition. De plus, il a obtenu la garantie que la facture pour l'année 2016-2017 serait la même que pour 2015-2016 avec une indexation égale à l'inflation.

« QUE le conseil des déléguées et délégués mandate la firme comptable Malenfant Dallaire afin d'effectuer la vérification des livres et produire les états financiers du SEDR-CSQ de l'année 2016-2017. »

Proposeur : Martin Hogue
Appuyeuse : Catherine Lafontaine

-unanimité-

b) Nomination des déléguées et délégués

Martin Hogue insiste sur l'importance de procéder à la nomination des déléguées et délégués. Pour les écoles ou centres dont le SEDR-CSQ n'a pas reçu les formulaires

dûment complétés, ceux-ci seront dans l'enveloppe qui sera acheminée par courrier interne.

De plus, comme le SEDR-CSQ veut se doter d'une approche sans papier, toutes les déléguées et tous les délégués doivent avoir un code d'utilisateur pour avoir accès à l'Extranet, partie Déléguées/Délégués. La demande sera faite bientôt à la FSE pour les nouvelles et nouveaux. Dès réception, le tout sera acheminé avec les consignes. Cependant, il tient à préciser que, pour des raisons de confidentialité, nous devons acheminer les codes à l'adresse courriel maison et non à l'adresse de la commission scolaire.

c) **Allocation CD**

Afin de susciter la participation des déléguées et délégués aux réunions du conseil des déléguées et délégués, Martin Hogue explique la procédure établie concernant la compensation en termes de libérations syndicales, et ce, en fonction des présences aux dites réunions. Il s'agit de compenser à raison d'une demi-journée pour deux présences aux réunions du conseil des déléguées et délégués.

d) **Formulaire de dépenses**

Martin Hogue explique, au bénéfice des nouvelles personnes déléguées, la façon de calculer le kilométrage excédentaire qui est payé aux déléguées et délégués lors des réunions ainsi que les frais de gardiennage. Il précise également les modalités qui permettent le remboursement des frais de garde d'enfants. Il insiste sur l'importance d'indiquer la date et de signer la demande de remboursement.

Martin Hogue en profite également pour présenter le formulaire de demande de remboursement pour les frais de déplacement et de subsistance. Il insiste sur l'importance d'indiquer les heures de début et de fin des activités ouvrant droit à des remboursements. Il s'agit de détails importants afin d'être conforme à la politique en vigueur au SEDR. Ainsi, sans lesdites indications, il devient impossible de déterminer si l'enseignante ou l'enseignant qui participe à un comité ou à une instance a notamment droit à un remboursement d'un *per diem* pour un repas. Ladite demande pourrait donc être rejetée faute de détails suffisants.

e) **Allergies alimentaires**

Martin Hogue invite les déléguées et délégués souffrant d'allergies alimentaires à lui en faire part à la fin de la rencontre dans le but d'en informer le traiteur.

7. **Information**

a) **Calendrier des réunions du conseil des déléguées et délégués du SEDR-CSQ et des secteurs**

Dépôt du calendrier provisoire des réunions du conseil des déléguées et délégués pour l'année 2016-2017 (Annexe IX). Jocelyn Noël explique que ces dates peuvent être changées. Il demande aux membres de surveiller le courrier syndical ou de se valider sur le site du SEDR-CSQ.

b) **Sessions de préparation à la retraite**

Jocelyn Noël dépose le document *Sessions de préparation à la retraite CSQ* ainsi que l'horaire. (Annexe X). Ce document se retrouve également sur le site du SEDR-CSQ. Prière de l'afficher au tableau syndical.

c) **Formation droits parentaux**

La première formation sur les droits parentaux aura lieu le 19 octobre 2016. Prière de l'afficher au tableau syndical. (Annexe XI)

d) **Dépliants SST**

Pour information, deux dépliants intitulés *Le retrait préventif de la travailleuse enceinte ou qui allaite* et *La déclaration des accidents du travail* sont remis aux déléguées et délégués. Également des affiches sont dans les enveloppes. On invite les déléguées et délégués à placer bien en vue lesdits documents.

8. **Parole aux vice-présidences**

Les vice-présidences invitent les déléguées et délégués à une courte réunion extraordinaire de leur instance respective.

9. **Autre sujet**

a) **Agenda Efficom**

Concernant l'agenda Efficom, il est demandé qu'un sondage soit effectué auprès des déléguées et délégués dans le but de connaître la quantité requise par école. Il est fait mention que plusieurs enseignantes et enseignants, notamment au secondaire, mettent de côté l'agenda. Des piles de copies inutilisées s'accumulent donc. En réponse, Jocelyn Noël rappelle qu'un communiqué a été envoyé dans tous les milieux afin que les copies en surplus des besoins soient retournées au SEDR. D'une part, il y a pénurie dans certains milieux et, d'autre part, les retraités de l'enseignement font également des demandes pour obtenir les copies inutilisées.

Levée de l'assemblée à 19 h 40.

JOCELYN NOËL,
président

MARTIN HOGUE,
secrétaire-trésorier